

DEC23306DAJ

**Décision du 26 octobre 2023 portant nomination de M. Sébastien DUPLESSIS en qualité de Chef de
Département adjoint du Département ECODIV**

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de
Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service n°2020-03) fixant la liste et les missions des départements de recherche
de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, modifiée par la décision du 24 juin
2020 (note de service n°2020-50),

Vu la décision du 22 novembre 2021 portant renouvellement du mandat de Mme Catherine BASTIEN en qualité de Cheffe
du Département ECODIV pour une durée de quatre ans, à compter du 1^{er} décembre 2021,

Décide :

Article 1 :

A compter du 1^{er} janvier 2024, M. Sébastien DUPLESSIS, Directeur de Recherche de 2^{ème} classe, est nommé Chef de
Département adjoint du Département ECODIV pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 26 octobre 2023

Le Président-Directeur général de l'Institut national de
recherche pour l'agriculture, l'alimentation et
l'environnement,

Philippe MAUGUIN

